

Les voyageurs exonérés des frais de dépistage du coronavirus au Burundi

PANA, 06 janvier 2023 Bujumbura, Burundi - Le test de dépistage du coronavirus (COVID-19) n'est plus exigé pour les voyageurs entrant au Burundi par différentes voies aériennes, terrestres et lacustres, annonce ce vendredi dans un communiqué, le ministre de la Santé publique et de la Lutte contre le VIH/SIDA.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});